

## Zoom sur ...

**... Sur le [World Employment and Social Outlook - Trends 2019, de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#)**

Ce rapport indique qu'à échelle mondiale, des progrès importants ont été réalisés pour favoriser des emplois de qualité, mais de nombreux déficits d'ampleurs et de natures variables d'une région à une autre, doivent encore être résorbés. Ci-dessus, les points saillants relatifs à l'Afrique :

**❖ Un faible taux de chômage qui reflète la forte informalité des économies africaines**

En Afrique, les chiffres font état d'une situation globale de l'emploi assez décevante. Selon le rapport, **le continent compte environ 764 millions de personnes en âge de travailler** (15 ans ou plus), soit 59% de sa population totale estimée à 1,3 milliard. Environ 63% de la population en âge de travailler participe effectivement au marché de l'emploi. Le taux de chômage est estimé formellement à **4,3%**.

Selon le OIT, **ce faible taux de chômage reflète en réalité des anomalies dans le fonctionnement du marché de travail sur le continent**. Le rapport souligne en effet que **la majeure partie des africains en âge de travailler, est employée dans des conditions précaires** (insécurité, bas salaires et absence de protection sociale...), c'est-à-dire dans des activités telles que le travail pour compte propre et l'emploi familial, qui représentent ensemble environ 68 % de l'emploi total dans la région.

La proportion des emplois salariés est en moyenne faible sur le continent, à 28% des emplois globaux. L'Afrique du Nord enregistre la meilleure performance du continent, avec un taux d'emplois salariés de 68,6% contre 22,4% en Afrique Subsaharienne.

**Au total, les emplois informels représentent près de 68% des emplois globaux en Afrique.** L'OIT explique cette situation par le fait que les modèles de croissance africaines actuels continuent de reposer essentiellement sur les secteurs traditionnels à faible productivité, l'exportation de produits de base et les dépenses publiques.

**❖ Une faible productivité des emplois qui contraint la transformation structurelle des économies**

Tous ces facteurs ci-dessus indiqués contribuent à une productivité du travail relativement faible. Celle-ci n'a crû que de 1% sur le continent en 2018, un taux bien en dessous de la moyenne mondiale de 3,1%. **Cette situation reflète d'ailleurs la difficulté des économies de la région à assurer une transition structurelle vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée** qui pourraient contribuer à réduire l'informalité et plus généralement, le déficit d'emplois de qualité.

**❖ Une croissance économique encore insuffisante**

L'OIT soutient que la dynamique économique projetée pour le continent à moyen terme est insuffisante pour contenir celle de la population en âge de travailler. **Le nombre d'employés devraient croître de 2,9% par an sur 2018-2020, alors que la population en âge de travailler devrait augmenter à un rythme moyen de 3% par an**, ce qui mécaniquement devrait engendrer près de 2 millions de chômeurs en plus par an.

**❖ Focus sur l'Afrique Subsaharienne**

La transformation structurelle des économies peine à se faire dans la plupart des pays. **L'agriculture comptait encore pour 55% des emplois créés en 2018, et pour près de la moitié des emplois créés entre 2000 et 2018.** Seulement 6% de tous les emplois créés sur cette période étaient dans le secteur manufacturier, qui ne concentre aujourd'hui que 6,2 % de l'emploi total dans cette région.

La faible croissance de la productivité, couplée à l'expansion rapide de la population, renforce la précarité de l'emploi en Afrique subsaharienne : 37% des travailleurs de la sous-région vivent dans l'extrême pauvreté tandis que 24,4% vivent dans une situation de pauvreté modérée. Entre 2018 et 2020, le nombre total de travailleurs vivant dans une pauvreté extrême ou modérée devrait augmenter de 10 millions. La région concentre 18 des 20 pays du monde qui enregistrent les taux de travailleurs pauvres parmi les plus importants.

### **Maintien de la politique monétaire de la BCEAO**

Au terme de sa 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire au titre de l'année 2019 tenue le 6 mars dernier à Dakar, le comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO a décidé de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité reste à 2,5%, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5% et le coefficient de réserves obligatoires, applicable aux banques de l'UEMOA, demeure fixé à 3%. Le Comité explique que sa décision est motivée par la stabilité du cadre macroéconomique et financier de la zone. Il évoque notamment (i) une croissance soutenue de l'activité économique, de l'ordre de 6,8% en glissement annuel (g.a.) en 2018, une atténuation du déficit budgétaire (estimé à 3,9% du PIB en 2018 contre 4,3% en 2017), la maîtrise de l'inflation (0,9% en g.a.) et de l'évolution des principaux agrégats monétaires. Selon les projections de la CPM, à l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation en g.a. est projeté à 1,5% en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque centrale.

## BENIN

---

### **Abaissement du prix plancher de la noix de cajou pour la campagne 2018/2019**

Par décision du conseil des Ministres du 6 mars 2019, le prix plancher d'achat de la noix de cajou auprès des producteurs est fixé à 400 FCFA (610 EUR) par kg pour la campagne 2018/2019, contre 650 FCFA (991 EUR) par kg lors de la précédente campagne, soit une importante baisse de 38,5%. Cette baisse s'explique par la nécessaire adaptation du pays au ralentissement de l'écoulement des produits au niveau mondial, avec des stocks encore importants d'inventés qui se chiffrent à environ 400 000 tonnes, dont 45 000 en Afrique de l'Ouest et 7 500 pour le Bénin. Pour mémoire, la noix de cajou (décortiquée et non décortiquée) constitue la 2<sup>nde</sup> culture de rente du pays, après le coton fibre, pour un total d'export de 71 MEUR en 2017, soit 15% des recettes totales d'exportation.

## BURKINA FASO

---

### **La balance des paiements présente un solde excédentaire**

La Banque centrale (BCEAO) vient de publier les données sur les comptes extérieurs du Burkina Faso. Au 31 décembre 2017, le solde de la balance des paiements du pays ressort excédentaire de 247 Mds FCFA (376 M EUR) contre 239,4 Mds FCFA en 2016. Les comptes extérieurs sont caractérisés par : un creusement de 58,1 Mds FCFA (88,5 M EUR) du solde déficitaire de la balance des transactions courantes, un accroissement de 22,7 Mds FCFA (34,6 M EUR) du solde excédentaire du compte de capital à 172,8 Mds FCFA (263 M EUR) (lié principalement à l'afflux des dons projets en augmentation de 21,2%, au profit de l'administration publique), des entrées nettes de capitaux de 599,1 Mds FCFA (913,3 M EUR). A fin décembre 2017, la position extérieure globale (PEG) du pays, qui recense les stocks d'avoirs et d'engagements financiers, ressort débitrice de 4 330,7 Mds FCFA (6,6 Md EUR), soit une détérioration de 6,2% par rapport à 2016.

### **Vers une réouverture de l'ex-usine Faso Fani**

L'Etat burkinabé a conclu, le 5 octobre 2018, la signature de deux protocoles d'accord qui ouvrent la voie à la conclusion définitive d'un accord de reprise de la société d'égrenage de coton Fasotex (ex-Faso Fani) par un partenaire stratégique, le groupe indien Jain Shawls. Le 1<sup>er</sup> protocole d'accord est relatif au règlement définitif du contentieux entre la société Fasotex et le pool bancaire (Banque commerciale du Burkina Faso et Ecobank Burkina) et le second protocole d'accord, conclu entre la société Fasotex, Jain Shawls et l'Etat, définit les contours et les modalités de cession de l'unité industrielle. En visite de terrain le 14 février 2019 à Koudougou, le ministre burkinabé du Commerce, Harouna Kaboré, a confirmé que les études techniques étaient terminées et que les financements étaient en passe d'être bouclés pour une réouverture de l'usine envisagée fin 2019.

## **Des lampadaires "Leds" dans 13 villes du pays**

Le 24 février, le ministre burkinabè de l'Energie, Bachir Ismaël Ouedraogo, a procédé au lancement de l'installation de 4 160 lampadaires Leds à Kaya (centre nord du pays). La 1<sup>ère</sup> phase de cette opération concerne les villes de Kaya, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Nouna, Léo, Yako, Tita, Gaoua, Banfora, Dori, Kaya, Ziniaré et Ouagadougou. Le projet global vise l'installation de 10 500 lampadaires Leds destinés à l'éclairage public dans le cadre Plan national de développement économique et social (PNDES). Le remplacement des lampadaires actuels par des Leds devrait permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 167 835,8 MWh. Comme autre projet dans ce secteur, on peut citer l'installation de 1 500 000 lampes Leds dans les ménages qui devrait permettre, à terme, une réduction de la consommation énergétique de 19,9 MW.

## **CAP-VERT**

---

### **Une filiale d'Icelandair prend les commandes de la compagnie nationale**

La compagnie aérienne Loftleidir Icelandic, filiale du groupe islandais Icelandair, a signé le 1<sup>er</sup> mars avec le gouvernement du Cap-Vert un contrat de rachat de 51% du capital de la compagnie nationale Cabo Verde Airlines (TACV), en difficultés financières depuis des années. Le montant de la transaction reste confidentiel, mais le secrétaire d'État aux finances a assuré que la question de la dette de la TACV, s'élevant à 110 M EUR, avait été « réglée ». Selon le gouvernement, 39% des parts seront mises sur le marché et 10% réservées aux salariés.

## **COTE D'IVOIRE**

---

### **Financement de 419 M EUR accordé par la BAfD à la Côte d'Ivoire**

La Banque africaine de développement (BAfD) vient d'approuver un prêt de 275 Mds FCFA (419 M EUR) à la Côte d'Ivoire. Ce financement est destiné à différents projets portant sur le transport urbain, les infrastructures routières, l'électricité en milieu rural, l'agriculture et l'intégration sous-régionale. En particulier, le projet de transport urbain d'Abidjan bénéficiera de 216 Mds FCFA (329 M EUR) pour sa 2<sup>ème</sup> phase, le projet de désenclavement des zones frontalières se verra attribuer 15,7 Mds FCFA (24 M EUR). Enfin, 25,8 Mds FCFA (43 M EUR) iront au projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural. Avec l'approbation de ces opérations, les engagements de la BAfD dans le pays ont été multipliés par trois entre 2015 et 2019, passant ainsi de 358 Mds FCFA (546 M EUR) à environ 1 100 Mds FCFA (1,7 Md EUR). Le portefeuille en cours indique une prédominance du secteur des infrastructures de transport à hauteur de 64 %, suivi de l'énergie 24 % et de l'agriculture 9 %.

### **Démarrage en vue des travaux du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou**

Le ministre des Transports ivoirien a rencontré le Premier ministre burkinabè le 1<sup>er</sup> mars dernier. Ils ont indiqué conjointement que le lancement des travaux de réhabilitation et d'exploitation de la ligne de chemin de fer reliant les deux capitales aurait lieu à la fin du premier semestre 2019. Les travaux vont durer huit ans, et coûter près de 400 M EUR, entièrement financés par la filiale de Bolloré, Sitarail.

### **Azito Energie va accroître la puissance de sa centrale thermique**

Azito Energie (filiale co-détenue par le britannique Globeleq et IPS West africa du Fonds Aga Khan) vient de signer un accord de concession avec le gouvernement ivoirien, qui permettra d'ajouter 250 MW de puissance électrique à la centrale thermique d'Azito déjà en activité à Abidjan. La centrale existante génère actuellement 430 MW de puissance. Cette extension de Phase IV, associée à d'autres travaux de modernisation interne, amènera Azito à fournir environ 700 MW de puissance, soit environ 30% de la puissance installée en Côte d'Ivoire.

### **Les opérateurs de téléphonie mobile annoncent la suspension des tarifs en vigueur depuis le 25 février**

Les opérateurs de téléphonie mobile, réunis au sein de l'Unetel (Union nationale des entreprises de télécommunication), viennent d'annoncer la suspension de la hausse de 7,2% des frais des transferts d'argent et des autres transactions via le mobile, mise en place le 25 février dernier. Cette

hausse était consécutive à l'adoption de l'annexe fiscale 2019 qui, en son article 12, instituait une hausse des tarifs sur les opérateurs. La Direction générale des impôts a estimé que cette hausse devait être supportée *in fine* uniquement par les entreprises de transfert d'argent par téléphone mobile, et non par l'utilisateur. L'Agence de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire avait par la suite exigé l'arrêt immédiat de l'augmentation.

## GAMBIE

---

### **La Banque mondiale accorde un prêt de 66 M USD**

Le 6 mars, la Banque mondiale a signé un accord de prêt concessionnel de 66 M USD avec la Gambie, via l'Association internationale de développement (IDA), afin de raccorder ce pays d'Afrique de l'Ouest au réseau électrique. La directrice-pays de la Banque mondiale, basée à Dakar, a déclaré que l'institution financière internationale était engagée dans un processus à long terme visant à développer l'accès à l'électricité dans la région, renforcer les capacités régionales et nationales et soutenir la mise en œuvre du Projet régional d'accès à l'électricité (PRAE).

## GUINEE

---

### **Contrat de collaboration entre United mining supply (UMS) et Transport guinéen d'hydrocarbures**

Dans ce contrat, Transport guinéen d'hydrocarbures s'engage à fournir 150 camions neufs de marque Renault à UMS, la société de logistique du consortium SMB-Winning qui exploite la bauxite dans la région de Boké. Ces camions vont assurer le transport de la bauxite jusqu'au port minéralier. C'est dans ce cadre que TGH + industries a inauguré le 2 mars 2019 dans la localité de Kaboé, une base technique et logistique dédiée à l'entretien des camions. Cette base créera une centaine d'emplois. Présent à la cérémonie, le ministre de l'Industrie a rappelé le respect du contenu local qui privilégie les entreprises guinéennes dans la sous-traitance.

## MALI

---

### **Electrification rurale : appui financier de 79 M EUR de la Banque mondiale**

Cette initiative vise à soutenir des projets d'électrification rurale dans les zones non interconnectées. Le financement comprend 53,3 M EUR de prêts et 26 M EUR de dons. La signature de l'accord de financement est intervenue dans le cadre de la visite du Vice-président Afrique de la BM du 25 au 27 février 2019 au Mali. L'accord prévoit notamment la construction de 2000 km de lignes moyenne tension (33 kV) et la mise en place de 400 postes de distribution électrique de 33 kV/400V dans les localités de Kayes, Manantali, Kita et Kati. Il inclut également l'installation de 1800 km de lignes basse tension (400 V), la fourniture et l'installation de matériels de raccordement électrique au profit de 68 000 foyers.

## MAURITANIE

---

### **Mise en place d'un système de télé-services par la Direction générale des impôts (DGI) pour améliorer l'assiette fiscale**

La direction générale des impôts, relevant du ministère délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances, a organisé à Nouakchott un atelier de présentation d'un système de télé-services. Le nouveau dispositif mis en place par la DGI s'inscrit dans le cadre de l'exécution des réformes fiscales visant à améliorer le climat des affaires et le service rendu à l'utilisateur. Le nouveau dispositif comprend entre autres la télé-déclaration, le suivi de la situation fiscale, la consultation de la fiche d'immatriculation, échanges entre le contribuable et l'administration. Il sera suivi d'un autre système de télépaiement permettant aux contribuables de remplir en ligne toutes leurs obligations.

## NIGER

---

### **Le Trésor nigérien rencontre les banques et assurances à Abidjan pour son nouvel emprunt obligataire**

Une délégation conduite par le DG du Trésor nigérien, Djibo Issa, a séjourné les 4 et 5 mars à Abidjan, afin de discuter du premier emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat du Niger

lancé le 25 février dernier. Dénommé TPNE 6,5% 2019-2026, cet emprunt obligataire porte sur un montant de 60 Mds FCFA (91,5 M EUR) avec une maturité de sept ans et un taux de 6,5%. Durant son séjour en Côte d'Ivoire, la délégation a pu échanger avec les responsables de banques et assurances de la capitale économique ivoirienne pour leur faire part des opportunités d'investissement au Niger dont l'économie a connu une croissance de 5,2% en 2018. Selon les autorités nigériennes, les ressources mobilisées devraient servir à financer des projets d'investissements prioritaires contenus dans le plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021.

### **5 000 emplois créés grâce aux différents chantiers réalisés dans la perspective du sommet de l'Union africaine**

Les différents chantiers engagés dans la perspective du sommet de l'Union africaine de juillet 2019 ont permis de créer 5 000 emplois au Niger, a indiqué le président Issoufou Mahamadou, au cours d'une visite de terrain effectuée le 4 mars 2019 sur les sites de construction de l'hôtel présidentiel Radisson Blu et du Centre international de conférence Mahatma Gandhi de Niamey. En plus de ces deux sites majeurs qui emploient à eux seuls près de 1 400 personnes, des travaux sont également effectués pour la rénovation de l'aéroport international Diori Hamani, la voie express, les villas présidentielles et d'autres hôtels de haut standing. La construction et la réhabilitation de ces infrastructures sont destinées essentiellement à l'accueil des 4 000 hôtes attendus dans le cadre de la conférence des chefs d'Etat et des gouvernements de l'Union africaine en juillet prochain à Niamey.

### **Après plusieurs années d'interruption, la Soniphar reprend la production des médicaments « made in Niger »**

Après plusieurs années de léthargie due aux difficultés de fonctionnement liées au manque de ressources financières, la Société nigérienne des industries pharmaceutiques (Soniphar) a relancé ses activités de production des médicaments au Niger. La Soniphar produit 32 produits pharmaceutiques divers de marque nigérienne. Ce sont notamment des formes sèches telles que des comprimés (acide acétyle salicylique, paracétamol, chloroquine etc.), des sachets de sel pour réhydratation par voie orale, des solutés massifs, des sirops. Cette société avait été créée en 1998 suite à un démembrement de l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques.

## **SENEGAL**

---

### **Pêche artisanale, les débarquements portés à 30%**

D'après la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE), l'activité de pêche s'est confortée avec 17,6%, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. La pêche artisanale s'est renforcée de 30% principalement portée par les débarquements dans les régions de Ziguinchor, Saint-Louis et Thiès, tandis que la pêche industrielle s'est contractée de -7,1% sur la période. La production aquacole (pisciculture, ostréiculture, mytiliculture, algoculture et élevage de crocodiles) s'est établie à 1 108 tonnes en 2018. Elle a augmenté de 9,7% par rapport à l'année précédente. Cette performance est due à l'algoculture et à l'ostréiculture avec des productions respectives de 301 tonnes et 395 tonnes.

### **3,7 Mds EUR de ressources mobilisées en 2018**

Dans sa note de conjoncture du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018, la DPEE indique que les ressources et dons mobilisés au cours de l'année 2018 sont évalués à 2 415,5 Mds FCFA (3,7 Mds EUR), augmentant de 1,6% comparativement à l'année 2017 alors que les dépenses (2 902,9 Mds FCFA, soit 4,4 Mds EUR) ont progressé de 6% sur la période. Au total, le déficit budgétaire, dons compris, serait estimé à 487,4 Mds FCFA (743 MEUR) contre un déficit de 362,2 Mds FCFA (552 M EUR) en 2017.

### **TechnipFMC signe un marché avec BP dans le cadre du projet gazier Grand Tortue**

Le groupe a annoncé avoir signé avec BP le marché de construction d'une infrastructure pour le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim situé au large de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal. TechnipFMC n'a pas communiqué de montant précis mais le projet dépasse les 500 M USD. Celui-ci porterait sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation et la mise

en service d'une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (« FPSO ») qui sera installée sur le champ gazier offshore.

### **Kosmos Energy va céder une partie de sa participation dans le projet Grand Tortue Ahmeyim**

La compagnie américaine *Kosmos Energy* a annoncé, à Londres, que suite à l'intérêt formulé par plusieurs entreprises du marché, elle a l'intention de réduire à 10 % sa participation dans le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim. Il faut rappeler qu'elle y contrôle à ce jour 30% de participations, aux côtés du britannique BP (60%) et des sociétés publiques du pétrole des deux pays (Mauritanie et Sénégal).

## **TOGO**

---

### **Le « chèque solaire CIZO » pour faciliter l'électrification par kits solaires**

Face à une propension à payer des ménages ruraux plus faible qu'initialement escomptée pour le « pay as you go » (leasing) de kits solaires domestiques proposés par des opérateurs privés (BBOOX Togo dont EDF détient 50% du capital et bientôt SOLEVA-filiale de PAYGO VENTURES), l'Etat togolais a décidé d'octroyer un chèque solaire CIZO aux ménages détenteurs de ce boîtier. Cette subvention étatique s'élève à 2 000 FCFA (3 EUR) par mois et par ménage. Elle est accordée automatiquement aux ménages installés dans l'une des onze préfectures enregistrant un taux d'électrification inférieur à 10%, sur un compte *mobile money* exclusivement destiné au paiement du forfait d'utilisation du kit. La subvention mensuelle sera octroyée sur 36 mois et l'enveloppe globale du chèque CIZO est arrêtée à 3 Mds FCFA (4,6 M EUR). Autrement dit, environ 40 000 ménages ruraux bénéficieront de cette subvention sur les 3 prochaines années.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.)	11,4	19,5	0,5	25,6	2,2	13,3	1,7	19,5	4,0	19,3	16,3	8,0	121,3	992,6
<b>Macroéconomie</b>														
PIB (Mds\$)	10,5	14,3	2,0	45,9	2	11,5	1,5	17	5,2	9,5	24,2	5,3	128,6	1 645,3
PIB / Hab (\$)	923	734	3 622	1 791	740	865	852	892	1 310	489	1 485	668	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%)	6,0	5,9	4,3	7,4	5,4	5,8	4,5	5,1	2,5	5,3	7,0	4,7	6,4	3,1
Inflation (%)	2,3	2,0	1,0	1,7	6,2	8,2	2,0	2,5	3,8	3,9	0,4	0,4	1,8	8,6
<b>Finances Publiques</b>														
Déficit public (%PIB)	-4,7	-5,0	-3,1	-3,8	-2,5	-2,2	-2,6	-3,3	0,2	-5,9	-3,5	-3,2	-4,0	-4,2
Dettes publiques (%PIB)	56,8	41,2	130,0	48,8	82,8	40,4	55,3	36,9	96,5	46,3	50,4	75,7	48,3	48,5
Pression fiscale (%PIB)	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays <sup>1</sup>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
<b>Echanges</b>														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers <sup>2</sup> (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) <sup>2</sup>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-11	-9	-9	-5	-13	-21	-4	-7	-16	-16	-8	-9	-8	-3
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
<b>Aspects qualitatifs</b>														
IDH (2018) <sup>3</sup>	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) <sup>4</sup>	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires <sup>5</sup>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 188 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Équité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque